



Déchets abandonnés : Citeo et la Métropole Toulon Provence Méditerranée s'engagent pour un territoire plus propre et durable

À l'occasion du lancement de la tournée « Protéger l'Océan, ça s'apprend ! », Patrick DEIXONNE, explorateur et fondateur de l'association Expédition 7^{ème} Continent - Gilles VINCENT, Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, en charge de la Protection de l'environnement, développement durable, transition écologique et énergétique - et Christine LEUTHY, Directrice Régionale Sud-Est de Citeo marquent leur engagement dans la lutte contre les déchets abandonnés avec la signature d'une convention inédite sur le territoire de la Métropole TPM.

Un partenariat structurant de près de 6 millions d'euros pour prévenir et réduire les déchets abandonnés dans la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Cette collaboration de 3 ans (2024–2027), soutenue par Citeo pour un montant total de près de 6 millions euros, s'inscrit dans le **Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA)**, un levier opérationnel fort au service de la collecte, du nettoyage, de l'écocitoyenneté et de la protection de l'environnement. Il vise à la fois à prévenir l'abandon de déchets sur les espaces publics et couvrir une partie des coûts d'opérations de nettoyage et de collecte qu'ils engendrent. Le plan d'action intègre des actions de mobilisation et prévention de l'ensemble des relais, indispensables pour limiter au maximum le geste d'abandon.

Ce partenariat vient en appui du [Contrat de Baie](#), feuille de route environnementale de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, et s'articule directement avec la politique de nettoyage menée par les équipes métropolitaines sur le terrain. En effet, sur l'ensemble du territoire de la Métropole TPM, un plan d'action global et multi transversal regroupe diverses directions, et vise à une réduction drastique des déchets diffus sur terre, des macrodéchets dans les cours d'eau et des déchets de surface, flottants dans ses bassins versants et sur la mer - soit sur ses 200 km de littoral. Les principaux moyens déployés sont une communication ciblée pédagogique et l'achat d'équipements adaptés au captage de tels déchets. Ces objectifs sont pleinement intégrés au Contrat de Baie, démarche globale et concertée pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

La loi AGEC fixe un objectif de sortie de tous les emballages en plastique à usage unique d'ici à 2040. Qu'ils soient abandonnés de manière volontaire ou par négligence, les conséquences induites par les emballages abandonnés sont nombreuses : dégradation du cadre de vie, impacts sanitaires, incidences économiques et perte de biodiversité, notamment pour les collectivités qui assurent le service public de collecte et de propreté. Il est donc nécessaire d'agir. C'est dans ce cadre que l'intervention de la filière à Responsabilité Elargie du Producteur (REP) a été étendue à la lutte contre les déchets abandonnés.

Les détenteurs finaux de ces déchets étant principalement les ménages, cette collaboration renforcera la gestion et le recyclage des emballages papier et plastique sur l'ensemble du territoire Métropolitain.

Des actions concrètes pour comprendre, prévenir et sanctionner les déchets abandonnés

Cette convention va ainsi permettre de poursuivre le travail engagé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée pour agir sur la collecte, la propreté et la préservation de ses espaces. Concrètement, la mise en œuvre du plan de lutte s'appuie sur une pluralité d'actions : **recensement des hotspots** (points d'accumulation) sur l'ensemble du territoire, suivi d'une caractérisation précise des types de déchets rencontrés.

Mieux comprendre les déchets abandonnés :

- **Enquêtes de suivi de la propreté sur des sites spécifiques** : comptage régulier des déchets au sol pour mesurer l'évolution des comportements et ajuster les dispositifs.

Prévenir par l'équipement :

- **Avaloirs connectés** installés pour suivre en temps réel les remplissages et optimiser la collecte.
- **Mise à disposition de dispositifs de tri** dans les parcs, jardins et équipements sportifs pour gérer les déchets liés à la consommation nomade.
- **Adaptation des équipements de collecte** en apport volontaire aux nouvelles pratiques des usagers
-

Prévenir par la sensibilisation et renforcer la dissuasion :

- **Lancement d'une campagne de communication ciblée sur l'écocitoyenneté**, accompagnée de dispositifs de mobilisation locale.
- **Installation de caméras de surveillance** pour lutter contre les dépôts illégaux et renforcer les capacités de verbalisation.
- **Conventionnement** avec des associations de collecte citoyenne du territoire.

Un engagement commun pour un cadre de vie plus sain

Ce partenariat entre Citeo et la Métropole Toulon Provence Méditerranée illustre une volonté partagée d'agir à la source et sur le terrain, en associant diagnostic, prévention, innovation et responsabilité. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique d'amélioration du cadre de vie portée par la Métropole, en lien avec ses habitants, ses agents et ses partenaires.

« Je suis heureux de voir TPM s'inscrire dans une démarche écoresponsable en déployant des solutions innovantes de captage des déchets mal jetés ou abandonnés et participer activement à la mise en œuvre d'une politique pour améliorer le cadre de vie de la Métropole dans nos centres urbains, nos espaces naturels et, au même titre que le Contrat de Baie, sur nos 200 km de côtes contre les pollutions marines. Je remercie l'éco-organisme CITEO qui par ce partenariat soutient financièrement notre collectivité l'aidant à atteindre les objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte. »

Gilles Vincent, Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, en charge de la Protection de l'environnement, développement durable, transition écologique et énergétique.

« La lutte contre les déchets abandonnés est au cœur de la mission de Citeo. Nous sommes convaincus que seule une action collective, qui allie prévention et solutions concrètes, permet de changer les comportements et de préserver la biodiversité. Ce partenariat avec la Métropole de Toulon Provence Méditerranée, témoigne de notre engagement à soutenir les territoires dans la transition, bénéfique à la fois pour l'environnement et pour les citoyens. On ne lâche rien ! »

Christine Leuthy, Directrice régionale Sud-Est de Citeo.

"Un déchet abandonné à terre finira irrémédiablement en mer. La pollution des océans liée à ce phénomène nécessite une action collective afin de protéger la biodiversité marine et la santé de notre planète. Chacun de nous peut contribuer à cette lutte en adoptant des comportements responsables. Le Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) mis en place par Citeo et la Métropole Toulon Provence Méditerranée est un excellent levier pour cela, car la sensibilisation du public est cruciale pour réduire l'utilisation de plastiques à usage unique et encourager le recyclage. Nos tournées de sensibilisation sont organisées dans ce sens chaque année, et nous sommes ravis de cette initiative qui va aider à réduire la quantité de déchets dans les mers."

Patrick Deixonne, explorateur et fondateur d'Expédition 7^{ème} Continent.

¹En savoir plus sur le Contrat de Baie :

<https://metropoletpm.fr/entreprises/article/contrats-de-baie-territoire>

À propos de Citeo

Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers et 63 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste écocitoyen. Plus d'information : www.citeo.com

À propos d'Expédition 7^{ème} Continent et sa tournée pédagogique 2025 en PACA

Engagée dans la lutte contre la prolifération des déchets plastiques, l'association Expédition 7^{ème} Continent organise une tournée pédagogique à destination des scolaires, du public et des acteurs locaux, industriels et politiques, afin de les sensibiliser à la pollution plastique dans les milieux marins et aux solutions pour la prévenir. La période pré-estivale est propice pour rencontrer les Français au bord de la mer : ils s'y retrouvent pour profiter de tout ce qu'elle a à nous offrir. Détendus et à l'écoute, c'est un moment privilégié pour les sensibiliser, afin qu'ils prennent conscience de l'ampleur de la catastrophe. En cette Année de la mer, l'association sera présente à la troisième conférence des Nations Unies à Nice, en juin, afin de faire entendre sa voix.

Plus d'information : www.septiemecontinent.com/tournee-pedagogique

À propos de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

TPM a rejoint le cercle des 22 métropoles françaises au 1^{er} janvier 2018. Forte de près de 450 000 habitants pour un territoire d'une superficie de 36 654 hectares réparti sur 12 communes (Carqueiranne, La Crau, La Garde, Hyères, Ollioules, Le Pradet, Le Revest-les-Eaux, Saint-Mandrier-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Seyne-sur-Mer, Toulon, La Valette-du-Var). TPM est devenue la 14^e métropole de France en termes de population. Son territoire compte plus de 200 km de littoral, incluant les îles d'Hyères. Depuis 2002, la Métropole TPM anime le Contrat de Baie, une démarche globale et concertée pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, engageant l'ensemble des acteurs sur un programme d'actions de 5 ans. Plus d'information : www.metropoleTPM.fr

CONTACTS PRESSE

Citeo

Sabrina Savary
Lamérie & Associés pour Citeo
Tél : 07 85 63 59 09 - 02 51 24 25 26
citeo.regions@lamerie-rp.fr

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Alice Giudici
Attachée de Presse
Tél : 04 94 93 82 19 – 06 22 71 17 13
agiudici@metropoletpm.fr

Expédition 7^e Continent

Patrick Deixonne
Fondateur de l'association
Tél : 07 68 52 10 48
deixonnepatrick@gmail.com